

BULLETIN

D'INSCRIPTION À LA MÉDIATHÈQUE



RENSEIGNEMENTS



Membres de la famille à inscrire

Civilité (M ^{me} /M.)	Nom	Prénom	Date de naissance	Profession ou autres statuts

Adresse complète du foyer :

Téléphone :

Adresse mail :

Je soussigné(e)

autorise mon enfant à prendre des livres (et/ou CD/DVD selon l'abonnement) à la médiathèque et m'engage à rembourser tout document perdu ou détérioré. Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Le lecteur a pris connaissance du règlement intérieur.

Le :

Signature :



Tarifs annuels des cotisations

La carte « Médiathèque CAPI » vous permet d'emprunter des documents dans les 11 bibliothèques et médiathèques gérées par la CAPI. Elle permet d'emprunter jusqu'à 30 documents sur l'ensemble du réseau pour une durée de 3 semaines.

Sur place, la consultation de documents et la recherche d'information sont gratuites pour tous.

	Résident CAPI	Hors CAPI
Jeune de moins de 18 ans, emprunt de livres	Gratuit	Payant (voir multi-supports)
Jeune de moins de 18 ans, multi-supports	3€	5€
Adulte, multi-supports	12€	25€
Tarif réduit, multi-supports	5€	10€
Tarif famille, multi-supports	20€	35€
Collectivités, emprunt de livres	Gratuit	35€

Avec votre reçu, vous pouvez également vous inscrire gratuitement dans les bibliothèques municipales du territoire : Chêzeneuve, Domarin, Éclose-Badinières, les Éparres, Saint Alban de Roche, Maubec, Nivolas-Vermelle, Villefontaine.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CAPI pour gérer les prêts de documents et à des fins statistiques. Elles sont conservées pendant 5 ans après expiration de votre abonnement et sont destinées exclusivement à l'activité de la médiathèque CAPI. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant dpo@capi38.fr.



Pièces nécessaires pour s'inscrire

Pour emprunter des documents, la carte de lecteur est indispensable. Elle est nominative et valable un an de date à date. La carte est délivrée sur présentation des documents suivants :

- Pièce d'identité ;
- Justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- Autorisation parentale pour les moins de 14 ans ;
- Justificatif de tarif réduit.

Toute perte de carte, tout changement de domicile doivent être signalés. Le prix de remplacement de la carte de lecteur est de 2€.

Règlement des cotisations

Où ? Directement à l'accueil de la bibliothèque ou médiathèque de votre choix, sur présentation de votre bulletin d'inscription et des pièces demandées (voir ci-dessus).

Comment ? Seuls les règlements par chèques ou espèces sont acceptés.

Informations complémentaires

Pour de plus amples informations sur l'emprunt, les services, les horaires d'ouvertures des bibliothèques CAPI et des médiathèques CAPI, rendez-vous sur notre site internet : **portail-mediatheque.capi-agglo.fr**